

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part D (ISIN : FR0011610682)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur | La Financière de l'Echiquier

Site internet | www.lfde.com

Contact | Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du document d'informations clés | 15/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type | Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F | Actions de pays de la zone euro.

Durée | La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs | L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :

- (i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
- (ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables | Distribution

Modalités de souscriptions/rachats | Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés | Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire | CACEIS Bank France

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et gratuitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 690 €	1 570 €
	Rendement annuel moyen	-33.13%	-30.93%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 690 €	8 670 €
	Rendement annuel moyen	-33.13%	-2.81%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 800 €	13 300 €
	Rendement annuel moyen	8.03%	5.87%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 480 €	15 580 €
	Rendement annuel moyen	74.85%	9.27%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 29/12/2021 et le 29/12/2023 pour le scénario défavorable,
- 29/11/2018/ et le 29/11/2023 pour le scénario intermédiaire,
- 29/06/2016 et le 29/06/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	270 €	1 896 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.70%	2.86% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de avant déduction des coûts et de après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3.50% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 245
Coûts de transaction	0.26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 26
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : <https://www.lfde.com> / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.